

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

DECISION N° 20240923_P_138
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20230711_D_090 du Conseil Communautaire du 11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Culture-Patrimoine

Objet : Signature d'une convention pour l'organisation de 2 séances de contes musicaux avec Mme TERRAT, dans le cadre du projet des « Rendez-vous des bébés lecteurs »

Le Président,

N° 20240923_P_138

Décide

De signer une convention avec :

OBJET

Mme Michelle TERRAT
107 Impasse des Charmilles
43140 SAINT VICTOR MALESCOURS

N° SIRET : 923 287 387 00016

Pour l'organisation de 2 séances de contes musicaux, dans le cadre du projet des « Rendez-vous Bébés lecteurs », à destination des enfants âgés de 0 à 3 ans

Date : 19 Octobre 2024

Durée : 20 minutes par représentation

Lieu : Salle des expositions de Saint Didier en Velay

Jauge : entre 10 et 12 enfants

Montant : 120€ TTC pour les 2 séances

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture

Le :

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 23 septembre 2024

Le Président,

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20240923-20240923_P_138-AU
Reçu le 09/10/2024